

Procès-verbal de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de l'école Marie-Derome

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES ÉCOLE MARIE-DEROME

Procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 26 août 2019 à 20 h, au gymnase de l'école Marie-Derome.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE

Madame Anne-Marie Demers, présidente du conseil d'établissement et Madame Marie-Claude Bergeron, directrice, ouvrent la séance.

Madame Demers s'adresse à l'assemblée afin de se présenter et souhaiter la bienvenue aux parents.

2. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Madame Isabelle Dubé propose Madame Marie-Claude Bergeron comme secrétaire d'assemblée. Madame Bergeron accepte.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé et résolu

QUE l'ordre du jour de l'assemblée soit adopté tel que présenté.

Proposé par Monsieur Eric Demers appuyé de Madame Nicole Boisvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
- 2. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale de 2018-2019
- 5. Rôle, fonctions et responsabilité du conseil d'établissement, ainsi que de l'OPP et le comité de parents

- 6. Rapport du Conseil d'établissement 2018-2019
- 7. Nomination d'un président(e) d'élection, d'un(e) secrétaire d'élection
- 8. Adoption d'une procédure d'élection : vote secret/main levée
- 9. Élections

Membres en poste, tous élus encore un an à moins d'avis contraire :

Eric Demers, Nicole Boisvert et Isabelle Dubé

Postes vacants : 3 postes (ceux de Anne-Marie Demers, Stéphanie Parent et Pierre-Luc Lavertu)

- 10. Ouverture des mises en candidatures pour les postes disponibles
- 11. Élections
- 12. Résultats des élections
- 13. Proposition de la formation d'un OPP Nomination des membres
- 14. Élections du représentant au comité de parents et son substitut
- 15. Période de questions
- 16. Levée de l'assemblée

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018-2019

Madame Stéphanie Parent propose l'adoption procès-verbal, appuyée de Madame Isabelle Dubé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Brève description des rôles et fonctions du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents et du Comité de parents

Madame Bergeron explique en quelques mots le rôle que jouent chacune de ces instances et l'implication qu'elles requièrent.

6. PRÉSENTATION DU RAPPORT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2018-2019

Madame Demers fait le survol du bilan des dossiers abordés par le conseil d'établissement ainsi que des activités tenues par l'O.P.P pour l'année 2018-2019.

7. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Madame Anne-Marie Demers propose que Madame Marie-Claude Bergeron soit présidente d'élection.

Madame Bergeron accepte.

Madame Isabelle Dubé propose que Monsieur Eric Demers soit secrétaire d'élection.

Monsieur Demers accepte.

8. ADOPTION D'UNE PROCÉDURE D'ÉLECTION

Madame Bergeron suggère la procédure d'élection suivante :

DANS L'ORDRE:

- 1. Par volontariat
- 2. Par proposition

S'IL Y A BESOIN DE DÉCRÉTER DES ÉLECTIONS :

- 3. Les parents se présentent brièvement
- 4. Vote secret
- 5. Détermination des élus.
- 6. Les gens qui ne sont pas élus pourront être nommés substituts

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. ÉLECTIONS

Monsieur Eric Demers, Madame Nicole Boisvert et Madame Isabelle Dubé poursuivent leurs mandats pour une deuxième année.

Il y a 3 postes à combler.

10. OUVERTURE DES MISES EN CANDIDATURES

Madame Joanie Massé, Madame Catherine Morin, Monsieur Helder Bernardino, Madame Anne-Marie Demers, Madame Gabrielle Provost, Monsieur Samuel Albert

manifestent leur intérêt.

Les principaux intéressés sont donc interpellés à se présenter et à donner les motifs de leur candidature.

11. ÉLECTIONS

12. RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

CONSIDÉRANT que la Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit la formation d'un C.É. dans chaque école ou centre de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT qu'en accord avec la résolution #191 97-98 du Conseil provisoire de la commission scolaire, les représentants des parents ont droit à six positions étant donné que l'école Marie-Derome a un service de garde;

CONSIDÉRANT les résultats d'élection;

QUE les trois parents soient élus :

Sont donc élus les parents suivants pour un mandat de 2 ans : Madame Joanie Massé Monsieur Helder Bernardino Madame Anne-Marie Demers

Seront donc substituts pour la prochaine année : Madame Catherine Morin Madame Gabrielle Provost Monsieur Samuel Albert

13. PROPOSITION DE LA FORMATION D'UN OPP

Madame Véronique Audette propose qu'un OPP soit mis en place pour la prochaine année. La proposition est secondée par Monsieur Samuel Albert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Madame Nicole Boisvert invite les parents désireux à participer à l'OPP de lui communiquer par courriel leur intérêt. Elle remet des dépliants explicatifs du rôle et fonction d'un OPP.

14. ÉLECTIONS D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS ET DE SON SUBSTITUT

Madame Anne-Marie Demers propose que :

Monsieur Eric Demers sera notre représentant comité de parent. Madame Isabelle Dubé sera le substitut.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

| 16. LEVÉ DE L'ASSEMBLÉE | |
|---|-----------------------|
| Madame Véronique Audette propose la levée de l'assemblée à 21 h 19. | |
| ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ | |
| Note : 15 personnes ont signé le registre des présences. | |
| | |
| Anne-Marie Demers | Marie-Claude Bergeron |
| Présidente | Directrice |